

Les banques

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Burin—Saint-Georges est ici depuis longtemps et il sait que l'on ne doit pas brandir de cartes ou d'autres choses dans cette Chambre. Nous ne voulons pas de publicité ici. J'allais demander également au député de Nickel Belt, qui montrait une longue feuille de papier, de s'abstenir de faire des manifestations de ce genre.

M. Simmons: Le ministre d'État chargé des Finances (M. Loiselle) est bien aimable, et je comprends qu'il doive s'absenter. Je voudrais le corriger sur deux points: d'abord, le monsieur qui siège là-bas est le député de Markham (M. Attewell), ensuite, je ne bois pas de whisky.

Je regrette, monsieur le Président, je n'ai pas mentionné la banque, mais je comprends. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a deux catégories de clients. Dès que mon ami eut sorti la carte en or de son porte-monnaie—le Règlement ne me permet pas de la montrer—la caissière l'a vue tout de suite. Intelligente qu'elle était, elle a dit: «Oh, vous avez une carte en or. Nous n'imposons pas de frais si vous êtes détenteur de la carte en or. Pourquoi ne pas nous avoir dit que vous aviez une carte en or émise par la banque?»

Il y a deux catégories de clients. C'est cela que le député de Markham avait à l'esprit, et c'est cela que nous avons à l'esprit. Nous ne pouvons pas légiférer sur le comportement des banquiers. Toutefois, ils devraient reconnaître qu'ils sont arrogants et, ce qui est plus important encore, changer d'attitude.

J'ai parlé des longues lignes d'attente. Quand j'ai dit à un ami que j'allais participer au débat, il m'a dit qu'il avait fait la queue quelques jours avant. Il pouvait me dire en détails les transactions de la dame qui le précédait; il a tout entendu, même la caissière qui disait à la cliente que son compte était à découvert. Un autre aspect de l'aménagement des banques et des lignes d'attente, c'est qu'il n'y a aucune confidentialité. C'est impossible de discuter de vos affaires financières personnelles. Vous pouvez toujours demander un rendez-vous et attendre à peu près six semaines. Je parle d'une personne qui passe devant une banque et qui soudainement décide d'entrer pour faire une transaction. Par exemple, on ne devrait pas vous dire devant plusieurs autres clients que votre compte est à découvert.

• (1720)

Dans un autre ordre d'idées, je dois dire que, en règle générale, les banques canadiennes ont abandonné les régions éloignées et les endroits moins peuplés. Si j'en avais le temps, j'aimerais vous emmener tous dans mon beau coin de pays, dans ma circonscription de Burin—Saint-Georges, à Isle-aux-Morts. Les Francophones disent Isle-aux-Morts. A Terre-Neuve, nous savons que c'est Isle-aux-Morts. Il y a aussi Middletown, Terranceville et Rose Blanche, mais vous n'y trouverez pas de banque parce qu'il n'y en a pas. Chacune de ces collectivités compte quelque milliers de personnes mais il n'y a pas de banque.

Le raisonnement, c'est que si les gens veulent aller à la banque, ils n'ont qu'à sauter dans leur voiture et à parcourir 30 à 90 milles pour en trouver une. Il n'y a même pas de service bancaire à temps partiel, un ou deux jours par semaine. Bon gré mal gré, ces gens-là en sont encore à l'époque du matelas et du bas de laine. Ils ne disposent pas des services de base qui existent dans beaucoup d'endroits du pays. Pourquoi? Mon ami de Nouvelle-Écosse le sait pourquoi. De façon générale, ce qui prime dans ces banques, c'est l'appât du gain et non le service.

C'est pourtant là une chose qui devrait plaire au gouvernement. C'est cela justement qu'il laisse faire avec les abandons de lignes de chemin de fer, les fermetures de bureaux de poste et la déréglementation des services aériens. Le mot magique, c'est le gain. Il faut s'en mettre plein les poches, et tant pis pour les régions éloignées. Tant pis pour les régions moins peuplées. Quant à ceux qui n'habitent pas au Québec, à Toronto, à Niagara ou dans les satellites de Winnipeg et de Vancouver, tant pis pour eux.

Des voix: Oh, oh!

M. Simmons: La même attitude règne ici. Voilà pourquoi cela convient parfaitement au gouvernement. C'est la même mentalité que le gouvernement applique aux Canadiens. Faut-il s'étonner qu'il se croise les bras quand les banques font de même?

Parlons de la politique de prêt des banques. Vous vous demandez sans doute pourquoi j'ai pris la tangente avec ravissement, monsieur le Président: c'est parce que je le répète le projet de loi a besoin d'une sérieuse intervention chirurgicale en comité. Mais j'y pense, c'est peut-être une ou deux transplantations qu'il lui faudrait. La politique de prêt des banques, c'est un sujet qui aurait de